



DELIBÉRATION N° 93/2023

Nombre de conseillers :

En exercice : 27

Présents : 21

Votants : 26

OBJET :

FINANCES

**Budget Annexe Camping – Décision
Modificative n° 1**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le quatorze septembre, à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal de la Commune de Volvic dûment convoqué, s'est réuni
en session ordinaire, sous la présidence de M. Laurent THEVENOT, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 8 septembre 2023.

Étaient présents : M. Laurent THEVENOT – Mme Laurence DUPONT – M. Jean-Louis ANTONY – Mme Aurélie FERNANDES – M. David JARDINE – Mme Nadège BROSSEAUD – M. Jean-Baptiste BLEHAUT – Mme Lucie PINTO – M. Halim YALCIN – M. Eric DERSIGNY – Mme Florence PLUCHART – M. Julien PIEDPREMIER – M. Emmanuel DENIS – Mme Julie FAITOUT – Mme Colette DESJOURS – M. Eric AGBESSI – Mme Véronique CHARTIER – M. Joël DE AMORIM – Bruno DARCILLON – M. Nicolas BONJEAN – Mme Murielle VILLEDIEU.

Étaient représentés :

M. Yannick ALCACER par M. Eric DERSIGNY.
Mme Caroline POULET par M. Jean-Baptiste BLEHAUT.
M. Christophe VIEIRA par Mme Colette DESJOURS.
M. Daniel BAPTISTE par M. Joël DE AMORIM.
M. Alexis VALLENT par M. Halim YALCIN.

Était absente : Mme Christiane ZELUS.

M. Emmanuel DENIS est désigné secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

M. Jean-Louis ANTONY, Adjoint au Maire en charge des Finances, informe l'assemblée que le Budget Primitif du budget annexe Camping pour l'année 2023 ayant été adopté le 02 mars dernier, il convient de réajuster certains crédits pour prise en compte d'informations et/ou d'événements postérieurs au vote de ce dernier.

Ainsi, **le Conseil Municipal**, M. Jean-Louis ANTONY entendu, et après en avoir délibéré, **à l'unanimité, DÉCIDE** de procéder aux ajustements de crédits suivants pour l'exercice 2023, sur le Budget Annexe du Camping comme suit :

Fonctionnement - Dépenses				
Section	Chapitre	Article	Libellé	
FONCT.	012	6215	Personnel affecté par CL de rattachement	200 €
FONCT.	011	6061	Fournitures non stockables (eau, énergie...)	9 000 €
FONCT.	023	023	Virement à la section d'investissement	- 9 200 €
Investissement - Dépenses				
INVEST.	21	2128	Aménagement Autres terrains	- 9 200 €
Investissement - Recettes				
INVEST.	021	021	Virement de la section de fonctionnement	- 9 200 €

Certifié exécutoire
Reçu en sous-préfecture
Le : 26/9/2023
Publié ou notifié
Le : 26/9/2023

Le Maire,
Laurent THEVENOT



Fait et délibéré en Mairie de Volvic les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

Le Maire,
Laurent THEVENOT

